

TiGenix fait le point sur ChondroCelect

Louvain (BELGIQUE) – 7 juin 2013 – TiGenix (NYSE Euronext: TIG), le leader européen de la thérapie cellulaire, a fourni aujourd'hui une mise à jour sur les perspectives commerciales de ChondroCelect, son implant de chondrocytes destiné aux lésions cartilagineuses symptomatiques du genou. La Haute Autorité de la Santé (HAS) en France a émis un avis défavorable au remboursement de ChondroCelect. ChondroCelect est remboursé en Belgique, aux Pays-Bas et en Espagne, ainsi que par des institutions privées au Royaume-Uni.

Les ventes de ChondroCelect progressent. Pour les cinq premiers mois de 2013, les ventes de ChondroCelect étaient de €1.9M, soit un accroissement de 59% comparé à la même période l'an passé. Et cela, sans tenir compte des ventes à venir sur le marché espagnol.

« Nous regrettons la décision de la HAS, même si elle ne nous étonne pas vraiment, car elle est en accord avec la position adoptée en 2010 », a déclaré Eduardo Bravo, CEO de TiGenix. « Il faut savoir que cette décision n'entamera en rien notre détermination à faire de ChondroCelect un succès commercial, et ce, dès 2014. Nous continuerons à allouer efficacement nos ressources aux marchés où nous réalisons déjà nos ventes, tels que la Belgique et les Pays-Bas, et nous établirons une présence commerciale en Espagne et au Royaume-Uni. Nous continuerons également à étendre les territoires où ChondroCelect sera disponible via des distributeurs locaux ou régionaux. »

Pour de plus amples informations :

Eduardo Bravo Chief Executive Officer eduardo.bravo@tigenix.com	Claudia D'Augusta Chief Financial Officer claudia.daugusta@tigenix.com
--	--

Hans Herklots
Director Investor & Media Relations
hans.herklots@tigenix.com
+32 16 39 60 97

À propos de ChondroCelect

ChondroCelect est la première et actuellement la seule thérapie cellulaire dont la commercialisation est autorisée par l'Union européenne conformément au règlement relatif aux Médicaments de thérapie innovante CE1394/2007. Pour de plus amples informations à ce sujet, y compris le Rapport européen public d'évaluation (EPAR), les informations de prescription et le Résumé des caractéristiques du produit (SPC), veuillez consulter le site de l'Agence européenne des médicaments (EMA) : www.ema.europa.eu

À propos de TiGenix

TiGenix S.A. (NYSE Euronext Brussels: TIG) est une entreprise biomédicale spécialisée dans la médecine régénérative et la thérapie cellulaire, détenant un produit commercialisé pour la réparation du cartilage, ChondroCelect®, et un portefeuille de produits de cellules souches en phase clinique pour des maladies auto-immunes et inflammatoires. L'entreprise est leader dans le domaine de la thérapie cellulaire en Europe, avec des sites à Louvain (Belgique), à Madrid (Espagne) et à Sittard-Geleen (Pays-Bas). Pour de plus amples informations : www.tigenix.com

Informations prévisionnelles

Ce document contient des déclarations prospectives et des estimations à l'égard des futures performances de TiGenix et du marché dans lequel elle opère. Certaines de ces déclarations, prévisions et estimations peuvent être reconnues par l'utilisation de mots tels que, sans limitation, « croit », « anticipe », « s'attend à », « projette », « planifie », « cherche », « estime », « peut », « veut » et « continue » et autres expressions similaires. Elles comprennent toutes les questions qui ne sont pas des faits historiques. De telles déclarations, prévisions et estimations sont fondées sur diverses hypothèses et des évaluations des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus, qui ont été jugés raisonnables quand ils ont été formulés mais qui peuvent ne pas se révéler corrects. Les événements réels sont difficiles à prédire et peuvent dépendre de facteurs qui sont hors du contrôle de la société. Par conséquent, les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de TiGenix, ou les résultats de l'industrie, peuvent s'avérer sensiblement différents des résultats, performances ou réalisations futurs tels qu'ils sont exprimés ou sous-entendus par ces déclarations, prévisions et estimations. Compte tenu de ces incertitudes, aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou l'équité des ces déclarations prospectives, prévisions et estimations. En outre, les énoncés prospectifs, prévisions et estimations ne sont valables qu'à la date de la publication du présent document. TiGenix décline toute obligation d'actualiser ces déclarations prospectives, prévisions ou estimations afin de refléter tout changement dans les attentes de la société à leur égard, ou tout changement dans les événements, conditions ou circonstances sur lesquels ces énoncés, prévisions ou estimations sont fondés, à l'exception de ce qui est requis par la législation belge.